



Séparation, déménagement

Par ndussaussois

Bonjour,

J'aimerais plus de précision voilà je me suis séparé il a peu, le contrat de location était au nom de monsieur moi je n'étais pas connue dessus.

Le propriétaire a-t-il le droit de me réclamer le loyer si je ne suis pas connue car je n'est aucun bail
Et à propos de la caution comment cela se passe-t-il ??

Je vais partir, car de plus le propriétaire ne fait rien il réclame que son loyer alors qu'il ne fait aucun travaux